La guerre civile en Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

1° Les officiers et soldats obéissant aux ordres de leurs supérieurs pour la défense de la Patrie étaient considérés comme criminels ;

2° Ceux qui prirent part volontairement à la guerre pour la défense de leur idéal étaient considérés comme des coupables ;

3° Aucune garantie n'était donnée à ceux qui militèrent dans les partis politiques et se prononcèrent contre le soulèvement du 17 juillet, c'est-à-dire les partis depuis l'Union républicaine jusqu'à la Fédération anarchiste ibérique ;

4° Le septième point de la réponse nationaliste, prévoyant l'emprisonnement seulement pendant le temps nécessaire au repentir des coupables, laissait une marge trop grande à l'interprétation.

Le Conseil national de défense avait fait, dimanche, des efforts désespérés pour livrer aux nationalistes l'aviation républicaine. Mais des circonstances contraires ont empêché la remise des appareils dans le court délai fixé par le gouvernement de Burgos.

On peut maintenant se demander quelle sera l'attitude du Conseil national de défense.

La résistance de l'armée républicaine se trouve fortement ébranlée après les espoirs de paix que les soldats avaient nourris au cours de ces trois dernières semaines.

Les troupes nationalistes déclenchent une nouvelle offensive dans le secteur de Talavera et de Tolède

Quinze mille prisonniers auraient été faits en Andalousie

Burgos, 27 mars. — Les forces nationalistes ont commencé une nouvelle offensive lundi matin dans le secteur de Talavera et de Tolède, en direction du

(Ph. Trampus.)

LE GÉNÉRAL QUEIPO DE LLANO *qui commande l'offensive nationaliste en Andalousie*

sud. Les troupes ont passé le Tage sans encombres et avancent vers Navahermosa.

Sur le front de Cordoue, les nationalistes ont avancé de plus de 15 kilomètres et ont occupé Almaden.

D'après l'agence Stefani, le nombre des prisonniers faits dimanche et lundi s'élèvent à quinze mille.

L'ex-président Azana déplore la rupture des négociations entre les républicains et les nationalistes

Paris, 27 mars. — Au cours d'un entretien qu'il a eu avec un représentant de l'agence Havas, M. Azana, ancien président de la République espagnole, a est montré très affecté de la rupture des négociations entre les deux partis espagnols.

« Après l'ouverture des négociations, a-t-il déclaré, l'état d'esprit du peuple a dû changer de façon notable, au point que le désir de lutter contre l'adversaire aura disparu. Maintenant que les cerveaux sont habitués à l'idée que la guerre était sur le point de se terminer, il est extrêmement difficile que l'esprit combatif reprenne force. En engageant les pourparlers, les nationalistes ont réussi à diminuer la capacité de résistance des républicains et ils en profitent pour rompre ces pourparlers.

« Cela ne serait pas arrivé si les négociations avaient commencé après la retraite de Catalogne, car alors la France et l'Angleterre avaient offert leurs bons offices et si le refus qui vient d'être fait par le gouvernement de Burgos avait été adressé à la France, il aurait eu dans le monde une plus grande répercussion, les demandes faites étant de caractère humanitaire ».

M. Azana a conclut en exprimant son désir de voir cesser ces luttes sanglantes le plus rapidement possible.

Des représentants nationalistes sont arrivés à Bizerte pour préparer le départ de la flotte espagnole

Bizerte, 27 mars. — Le contre-amiral Moreno et le vicomte de Memblas, ministre plénipotentiaire, chargés par le gouvernement espagnol de prendre possession des bâtiments de guerre espagnols actuellement internés à Bizerte, sont arrivés à bord du contre-torpilleur « Ciscar » lundi matin.

A 14 h., le contre-amiral Moreno et M. de Mamblas, accompagnés du commandant du « Ciscar » et de M. Ménard, vice-consul d'Espagne à Bizerte, se sont rendus à la préfecture maritime pour rendre visite au vice-amiral Bléry, préfet maritime.

Au cours de cette entrevue ont été élaborées les différentes modalités de la remise des bâtiments internés au gouvernement espagnol. Les nouveaux équipages arriveront prochainement à Bizerte et armeront aussitôt les navires.

Des parlementaires français à Valence...

Valence, 27 mars. — Plusieurs parlementaires français conduits par M. Forcinal (Union socialiste), sont arrivés lundi matin, à Valence à bord du cargo français « Lesardieux ». Ils s[illegible] très prochainement à M[illegible]

...où se trouve actuellement le général Miaja

Valence, 27 mars. — Le général Miaja, président du Conseil national de défense, accompagné du général Matallana, chef des armées de la zone républicaine, est actuellement à Valence.

M. Sanchez Requena, sous-secrétaire à la présidence du Conseil national, se trouve aussi dans la capitale du Levant.

Les nationalistes élèveraient des fortifications en face de Gibraltar

Gibraltar, 27 mars. — Un détachement complet de soldats du génie est arrivé dimanche à La Linea, en territoire espagnol, à la frontière de Gibraltar.

Des renseignements parvenus des villes nationalistes voisines permettent de rapprocher cette arrivée du plan défensif du général Franco, qui comporte notamment la construction de fortifications le long de la côte, en particulier dans la sierra Carbonnera, où certains points sont aussi élevés que le rocher de Gibraltar.

M. Georges Bonnet a reçu le nouvel ambassadeur d'Espagne

Paris, 27 mars. — M. Georges Bonnet a reçu M. Lequerica, ambassadeur d'Espagne, qui lui a été présenté par M. Quinonès de Léon.

Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu avec l'ambassadeur des relations franco-espagnoles et notamment du problème des réfugiés, que le gouvernement français voudrait voir résolu le plus rapidement possible.

La statue volée de la Vierge de Covadonga est retrouvée à Paris dans les caves de l'ambassade d'Espagne

Paris, 27 mars. — On annonce que la statue de la Vierge de Covadonga a été retrouvée à Paris dans les caves de l'ambassade d'Espagne. Elle avait été volée par les gouvernementaux lorsqu'ils contrôlaient encore les Asturies.

Cette statue ornait la grotte du sanctuaire élevé à Covadonga (Asturies) pour commémorer la victoire remportée dans ce hameau, en 718, par Pelage sur les Maures.

LETTRE DE BRUXELLES

Le «climat» politique d'Eupen-Malmédy

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 27 MARS 1939.

Des incidents ont éclaté, dimanche dans les cantons d'Eupen et Malmédy, à l'occasion de la lecture dans les églises, d'une lettre de Mgr l'évêque de Liége condamnant, d'après les déclarations pontificales, le racisme.

Précisons d'abord trois points.

Premièrement, les protestations n'ont eu lieu que dans les chefs-lieux de cantons, là où existent des centres actifs de pro-Allemands; dans les petites localités et les villages, la lettre épiscopale a été écoutée dans le plus grand calme; ce qui prouve que la population des cantons en cause est, en elle-même, tranquille, et qu'il faut une organisation de propagande allemande pour créer de l'agitation.

Deuxièmement, même à Eupen où les incidents ont été les plus marquants, ils n'ont pas été spontanés. Ce n'est qu'à la dernière messe, à 11 heures, qu'ils ont été particulièrement bruyants. En effet, les nazis d'Eupen avaient alors pu alerter leurs amis d'Aix-la-Chapelle et les inviter à venir renforcer la manifestation.

Enfin, malgré l'appoint des « troupes de choc » d'Aix-la-Chapelle, les protestataires n'ont provoqué aucun trouble dans la ville.

Tout cela montre clairement que les populations d'Eupen et Malmédy ne connaissent l'agitation pro-allemande que si des Allemands viennent appuyer et renforcer les pro-Allemands de ces cantons.

Ceux-ci, par eux-mêmes, ne sont pas assez nombreux pour réussir. On en a une autre preuve dans le fait que si l'on constate un certain recul des pro-Belges, dans ces régions, c'est à la division des partis qu'il faut l'attribuer.

En réalité, le problème est net: l'Allemagne, qui considère toujours la Flandre comme territoire allemand, n'a pas renoncé à reprendre Eupen et Malmédy. Elle y entretient, comme en Flandre, une propagande visible. C'est son droit, prétend-elle; et cela lui a réussi ailleurs. Pourquoi hésiterait-elle?

Le devoir du gouvernement belge découle naturellement de cette situation. Le gouvernement fait tout pour donner satisfaction aux populations en cause. La dernière mesure qu'il vient de prendre est d'accorder aux anciens combattants d'Eupen et Malmédy, qui firent la guerre dans les armées allemandes, la rente dite des chevrons de front. Dans les territoires « qu'il protège », Berlin agit-il ainsi?

La Belgique est donc loyale. C'est ce qu'a déclaré à Eupen, le ministre Marck, en tournée électorale. « En agissant, comme nous agissons, a-t-il dit, nous voulons servir la cause de la paix internationale. » Toutefois, le ministre n'a pas voulu que l'on crût que la Belgique est aveugle; et il a ajouté : « Mais, le peuple belge n'a jamais reculé devant une menace ou le danger, lorsque ses droits, sa liberté ou son honneur étaient en cause. »

Il est certain que cette déclaration significative ne s'adressait pas seulement aux électeurs d'Eupen. S...

Un nouvel accord de paiement franco-polonais est signé à Paris

Paris, 27 mars. — Lundi après-midi a été signé par M. Lukasiewicz, ambassadeur de Pologne à Paris, d'une part, et M. Geo[illegible] ministre des Affaires [illegible] Gentin, mi[illegible] d'autre part, un [illegible] remplace l'accord

LE PROCÈS WEIDMANN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un étrange câblogramme

Toutefois, interrompant ce réquisitoire, le président ne devait pas tarder à informer le jury qu'il avait reçu des Etats-Unis un télégramme en anglais d'un avocat, nommé Bernard Sandler, qui semblait intervenir au nom de la famille de Koven.

Pour traduire ce télégramme, le président fait venir à la barre des témoins un professeur agrégé d'anglais, M. Renoir, qui, sous la foi du serment, donne du câblogramme la traduction suivante :

« La famille de Koven proteste contre la fin du procès Weidmann. La mère et la tante de la victime demandent le droit d'être confrontées avec Weidmann. Le corps du délit n'a pas été établi avec certitude. Aucune identification positive du corps n'a été faite. La tante et la mère de miss de Koven élèvent une protestation énergique auprès de l'ambassadeur de France à Washington. Elles sont scandalisées par le manque de cœur avec lequel cette affaire est conduite et par le fait qu'elles n'ont pas été transportées au procès. Elles sont prêtes à partir ». Signé : Bernard Sandler.

Ce télégramme qui est daté du 26 mars ne porte aucune adresse du ou des expéditeurs.

La réponse des faits

Cette pièce, une fois traduite, le procureur de la République fait observer qu'elle ne présente aucune garantie d'authenticité.

Le procureur de la République : Mme Sackheim, tante de la victime, a été citée régulièrement au procès. De plus, le consul général des Etats-Unis, au nom de la famille, a formellement reconnu le corps de miss de Koven lorsqu'il fut retiré de la fosse creusée sous le perron de « La Voulzie ». Nous avons retrouvé avec le corps le sac et l'appareil photographique de miss de Koven.

A ce télégramme, le procureur de la République ne voit qu'une explication : le souci de la famille de défendre la mémoire de la jeune danseuse, dont personne, d'ailleurs, n'a jamais attaqué la réputation.

L'avocat de la famille de Koven proteste contre le télégramme !

L'avocat de la famille de Koven au procès de Weidmann, Me Charles Delaunay, a-t-il du moins été avisé par son confrère américain de cette étrange intervention ? Nullement.

Me Charles Delaunay : Dans les lettres que j'ai reçues de la famille de miss de Koven, rien ne laisse deviner les scrupules et les hypothèses exprimées par le télégramme. On a dit que miss de Koven pourrait être vivante. Mais, contre cette thèse, nous avons les aveux précis et circonstanciés de Weidmann ; nous avons les objets trouvés avec le corps de la danseuse et dont personne ne conteste qu'ils lui ont bien appartenu ; nous avons les fausses signatures de Jean de Koven qui étaient de l'écriture de Weidmann. Donc, il n'est pas vrai que l'identification du corps n'ait pas été faite. Quant à la mémoire de miss de Koven, personne ne l'a attaquée. Les défenseurs des accusés l'ont eux-mêmes entourée de respect et je veux sur ce point leur rendre l'hommage qui leur est dû.

L'incident une fois liquidé, le président rend la parole à M. le substitut Rolland pour son réquisitoire.

Les réquisitoires contre Million, Colette Tricot et Jean Blanc

M. le substitut Rolland a demandé au jury la peine capitale pour Million. L'essentiel de son réquisitoire tient dans ces quelques mots : Million est aussi coupable que Weidmann ; il est co-auteur de l'assassinat de Roger Le Blond et, même si l'on admet qu'il n'a pas tiré lui-même le coup de pistolet, sa culpabilité devant la loi est égale à celle de Weidmann.

Le substitut du procureur de la République a une éloquence froide, calculée, incisive, parfois tranchante comme le couperet de la guillotine qu'il a évoqué, en parlant du matin gris qui sera pour les deux criminels l'heure de l'expiation. Il n'est pas naturellement impitoyable et il avoue que c'est à regret qu'il demande la mort de Million. Mais il assure qu'il manquerait à son devoir s'il se laissait aller à un geste de faiblesse.

Pour demander la peine capitale, est-il donc sûr que Million soit coupable d'assassinat ? Oui, il n'a aucun doute sur ce point. Million est en effet confondu par lui-même. Il a d'abord menti sur tous les points compromettants, puis il a rectifié ses déclarations quand des vérifications firent apparaître ses mensonges. Il a partagé avec Weidmann le butin de ses crimes. Pour le ministère public, il n'est pas douteux que le « tueur » de « La Voulzie » n'ait dit la vérité en accusant Million. C'est celui-ci qui a tué Roger Le Blond. La blessure maladroite est sa signature. Escroc, complice d'assassin et assassin lui-même, Million aujourd'hui doit payer.

Il est superflu de dire qu'à l'égard de Colette Tricot et de Jean Blanc, M. le substitut Rolland n'a pas fait montre de la même sévérité.

De la première, il dit qu'elle fut paisiblement amorale ; du second, il déclare qu'il fut un inconscient. Colette Tricot connaissait-elle l'origine des vêtements qu'elle a recélés ? Oui, répond-il sans hésiter. Il estime en conséquence qu'une peine de prison est le minimum qui doit lui être appliqué.

Colette Tricot qui a entendu évoquer la déposition de son père à l'audience se laisse aller à un mouvement d'émotion : on la voit se pencher à son banc, la tête dans les mains, le corps secoué de sanglots.

Pour Jean Blanc, accusé du délit de recel de malfaiteurs, M. le substitut Rolland réclame une sanction de principe car ce délit est caractérisé, même si le recéleur n'est pas absolument certain qu'il a affaire à des criminels.

La défense de Jean Blanc

Me Parès présente ensuite la défense de Jean Blanc. Il s'étonne que son client soit sur le banc des accusés. Il estime qu'il a été mis en liberté provisoire parce qu'on ne pouvait lui reprocher rien de positif. L'article du Code dont on lui a fait l'application ne le concernait pas, car le délit de recel ne pourrait être retenu que contre ceux qui ont la certitude qu'ils soustraient un malfaiteur à la justice.

Or, remarque l'avocat, qui aujourd'hui encore sait avec certitude si Million est un criminel ?

Et de s'étonner de la décision de la Chambre des mises en accusation, décision confirmée par la Cour de cassation. Ce que Me Parès appelle une « carence totale de l'autorité judiciaire » s'explique, d'après lui, par le désir de cette haute juridiction de ne pas éternniser l'instruction de l'affaire Weidmann.

Après cette plaidoirie, à la demande de Me de Moro-Giafferi, le docteur Détis est commis par le président Laemlé pour examiner Weidmann, qui serait atteint d'une légère infirmité.

M. Albert Lebrun inaugurera dimanche, à Montélimar un médaillon à la mémoire d'Emile Loubet

Paris, 27 mars. — M. Albert Lebrun, président de la République, se rendra dimanche prochain à Montélimar pour présider à l'inauguration d'un médaillon à la mémoire d'Emile Loubet, ancien président de la République.

M. Ed. Daladier assistera à cette manifestation, si les devoirs de sa charge le lui permettent.

Plusieurs canonisations auraient lieu cette année

Cité du Vatican, 27 mars. — Le Pape a reçu Mgr Le Hunsec, supérieur de la congrégation du Saint-Esprit.

Par ailleurs, on assure que la béatification de la vénérable Emilie de Vialar sera célébrée au mois de mai. On déclare que la canonisation de la bienheureuse Euphrasie Le Pelletier, fondatrice des Sœurs du Bon Pasteur, pourra avoir lieu en novembre en même temps que celle de la bienheureuse Gamma Galgani.

Le chef de l'armée britannique va passer quelques jours en France

Londres, 27 mars. — Le War Office annonce que le général vicomte Gort, chef de l'état-major général impérial, sur l'invitation du général Gamelin, va passer quelques jours en France durant lesquels il assistera à des manœuvres et visitera les fortifications de la ligne Maginot.

Cette invitation fut faite, personnellement, par le général Gamelin lorsque lord Gort traversa Paris, le mois dernier, à son retour d'Egypte.

Le vicomte Gort quittera Hendon par avion, à destination de la France mardi à 14 heures.

LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE BOURBON-PARME SONT A PARIS

Paris, 27 mars. — Le prince et la princesse de Bourbon-Parme sont arrivés à Paris, où ils demeureront quelques jours.

Le docteur Goebbels va se rendre en Grèce

Athènes, 27 mars. — M. Goebbels, ministre de la propagande du Reich, arrivera à Athènes le 30 mars par avion. Il repartira le 1er avril pour Rhodes. Il s'agirait là d'un voyage d'agrément.

Un ouvrier meurt enseveli sous un éboulement de charbon dans les sous-sols du Ministère des finances

Paris, 27 mars. — Un accident mortel s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche dans les sous-sols du ministère des finances.

En vue d'alimenter les chaudières du chauffage central, M. Simon Corentin, 41 ans, chargeait une benne de charbon lorsqu'un éboulement se produisit dans l'immense tas de combustible emmagasiné dans les soutes et le malheureux fut enseveli.

Ce sont les gardiens de ronde qui découvrirent le cadavre du malheureux chauffeur.

La « faluche » des étudiants à cinquante ans

Paris, 27 mars. — Les étudiants de Paris commémorant lundi par une série de manifestations, le cinquantenaire de la « faluche », le béret de velours noir portant au sommet une tête un ruban de couleur. C'est en 1889 que les étudiants de Paris rapportèrent la « faluche » de Bologne où ils avaient été invités à l'occasion du huitième centenaire de l'Université de cette ville.

Le Président de la République visite les maisons de la Légion d'honneur

(Ph. France-Presse)

Le président de la République a visité lundi les maisons de la Légion d'honneur d'Ecouen et de Saint-Denis.

VOICI DEUX GROUPES D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'ECOUEN PARTANT POUR LA PROMENADE.

Une magnifique réunion des Jeunes de l'U.N.C., à Lille en faveur des religieux anciens combattants

« L'heure est au rétablissement de la communauté française », déclare le R.P. Doncœur

On sait de quelle injustice est faite la situation des religieux anciens combattants placés hors la loi en des temps de sectarisme et d'aveuglement.

La campagne menée par la D.R.A.C. en faveur de la reconnaissance des droits des religieux anciens combattants a entraîné maintenant une bonne partie de l'opinion. Elle est soutenue par toutes les confessions et par de nombreux groupements d'anciens combattants.

C'est, d'ailleurs, le centre départemental des Jeunes de l'U.N.C. qui organisa pour lundi soir, à Lille, une grande réunion, au cours de laquelle les orateurs ont développé ce thème : « Leur exil est notre honte ».

Cette réunion aux « Ambassadeurs », attira une foule considérable autour de M. Aimé Goudaert, vice-président national de l'U.N.C.

Au premier rang de l'assistance, on notait la présence de Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques et de M. Maurice Olivier, président de la Fédération départementale des combattants.

Après la projection d'un film « La voie triomphale », hommage aux religieux anciens combattants, la réunion fut ouverte par M. Aimé Goudaert qui, après avoir salué les nombreuses personnalités de l'assistance, proclama avec émotion que « ceux qui ont été égaux devant la souffrance et la mort, doivent jouir dans la paix, des mêmes libertés et des mêmes droits que les autres citoyens ».

Ce fut ensuite le tour de M. Wuillai, président départemental des jeunes de l'U.N.C. de situer éloquemment l'illogisme de la situation de ceux « qui sont venus se battre sur la terre d'où on les avait chassés ».

Il rappelle que 1.571 des leurs sont morts au cours de la guerre et que la France se doit d'effacer cette souillure qu'est le refus opposé à l'affirmation de leurs droits.

Un autre jeune, M. Michel Goudaert, dont on sait le récent succès au concours d'éloquence de la Drac, reprit pour le vaste auditoire qui lui fit une belle ovation, le thème de ce concours.

Le jeune orateur, qui a confirmé son incontestable talent, brossa un magnifique tableau de l'action des religieux au cours des siècles et termina par de justes arguments en faveur du retour des religieux et de la reconnaissance de leurs droits.

Me Edmond Bloch, secrétaire général de l'Association générale des mutilés de la guerre, avoua que les anciens combattants ont fait preuve de faiblesse au lendemain de la guerre en ne maintenant pas les forces spirituelles sur le plan qu'elles avaient atteint.

Lui aussi dénonça la navrante injustice qui frappe les religieux anciens combattants, mais il assura que l'heure est proche où justice leur sera rendue. Cette mesure redonnera à la France son rayonnement, en face des doctrines du paganisme : hitlérisme et communisme.

M. Jacques Raudot, président national des Jeunes de l'U.N.C. et M. Georges Riond, président national des Jeunes de la D.R.A.C., affirmèrent à leur tour leur témoignage vibrant à l'égard des religieux.

Ce fut ensuite à l'émouvant orateur de la D.R.A.C., le R.P. Doncœur, de remuer l'auditoire par sa parole enflammée. Il souligna d'abord que « l'heure est au rétablissement de la communauté française », mais que cet effort serait vain s'il subsistait encore des injustices du genre de celles dont sont frappés les religieux qui sont tout juste « tolérés » sur le sol qu'ils ont arrosé de leur sang.

Pour ne pas subir le sort de Prague, il reste aux Français à être « un peuple rassemblé, fort, fier et joyeux », tous termes que l'éminent orateur développa avec une vigueur de pensée remarquable.

Le R.P. Doncœur trouva notamment des termes admirables pour définir la raison d'être de la France, terre de liberté; son lien qui est spirituel; son honneur qui doit commander toutes ses réactions.

« C'est l'heure de nous recueillir, dit-il encore, l'heure est au silence ».

Il termina par une exaltation des valeurs spirituelles de notre pays au service de tout ce qui est profondément humain.

Après lui, le grand rabbin Berman exprima la sympathie du judaïsme français et Mgr Régent évoqua des souvenirs de guerre.

M. Goudaert tira les grandes leçons que comportait une telle réunion et avant de lever la séance, donna lecture du télégramme suivant, qui fut envoyé à M. Daladier:

Quatre mille citoyens français, réunis à Lille à l'appel des Jeunes de l'U.N.C., vous adressent leur respectueux hommage et leurs sentiments de gratitude et de confiance pour la défense de l'honneur et des libertés françaises.

Ils vous prient instamment, conformément au désir maintes fois exprimé par l'unanimité des associations d'anciens combattants, de proposer au Parlement français de rendre leurs droits de citoyens aux camarades religieux.

Ils sont persuadés que ce geste longtemps attendu envers les représentants des valeurs spirituelles, contribuera à l'apaisement des esprits à l'union des cœurs.

Dans les bureaux de la Sûreté lyonnaise onze bandits attaquent les policiers

Mais ils sont vaillamment maîtrisés

Lyon, 17 mars. — Dimanche soir, six inspecteurs de la brigade mobile passaient devant un débit, rue Garibaldi, lorsque leur attention fut attirée par une auto en stationnement.

Ils pénétrèrent dans l'établissement où se trouvaient onze dangereux repris de justice, qui n'opposèrent aucune résistance et furent arrêtés.

La bande fut conduite dans les locaux de la sûreté. Mais les onze individus constatant que les policiers étaient peu nombreux, s'emparèrent de chaises qu'ils lancèrent sur leurs gardiens. Une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle l'inspecteur Mochon fut frappé à la tête et l'inspecteur Béjat eu la mâchoire fracassée. Un autre inspecteur, M. Moucot, fut blessé à la tête. Des renforts d'agents arrivèrent et les onze bandits purent être maîtrisés.

Deux églises de Lorient ont été cambriolées

Lorient, 27 mars. — Deux églises de Lorient : Sainte-Anne-d'Avor et Sainte-Jeanne-d'Arc, ont été cambriolées au cours des deux nuits précédentes, ce qui porte à six le nombre des lieux saints profanés. A Sainte-Jeanne-d'Arc, les malfaiteurs ont commis des actes de vandalisme et brisé à coups de marteau un ostensoir d'or ; un coffre renfermant des pièces d'orfèvrerie a résisté à leurs coups, mais les dommages sont importants. Deux individus ont été appréhendés.

A la Fédération radicale et radicale-socialiste du Nord

Un discours de M. Emile Roche réélu président

La Fédération radicale du Nord a tenu son assemblée générale statutaire en vue de l'élection pour 1939 de son président.

Les militants du département renouvelèrent à M. Emile Roche leur pleine confiance en le réélisant.

Après l'élection du bureau et des commissions générales, un important débat s'ouvrit et M. Bruyère parla de l'armement français. Il souligna l'attitude agressive de l'Allemagne et dit sa crainte d'un encerclement possible de la France.

M. Jean Levy, de la Ligue de Lille, souligna les échecs subis depuis 1918 dans les différentes tentatives d'information rationnelle de la paix.

Il rechercha ensuite les remèdes qu'il conviendrait d'apporter à nos maux actuels.

Puis M. Emile Roche prit la parole :

« On a eu tort, chez nous, dit-il, de railler, à leurs débuts les régimes totalitaires, car ils ont su faire appel au courage physique, en exaltant les besoins qu'a la jeunesse de marcher l'esprit tendu vers un idéal.

« Chez nous, au contraire, nous avons eu à souffrir de l'instabilité gouvernementale, de la dépendance des élus vis-à-vis de leurs électeurs. On a trop souvent remplacé la probité intellectuelle par la démagogie, au nom d'une liberté qui n'était plus qu'une licence.

« L'effort de redressement entrepris en France, exige des sacrifices. Sans rien abandonner de notre foi démocratique, ni de notre liberté d'expression, il faut, si nous voulons réussir, ne plus permettre aux journaux d'écrire, aux orateurs de dire, n'importe quoi, n'importe quand... »

M. Emile Roche retraça ensuite notre action extérieure depuis 1918. Il constate l'insuccès de la S.D.N. et pense que les causes profondes des échecs successifs doivent être recherchées dans le fait que la victoire de 1918 paraissait à tous si nette qu'elle leur semblait définitive.

« C'est le propre de la démocratie, dit-il, de préférer toujours les concessions aux possibilités guerrières ; Hitler ne s'embarrasse de tout cela. S'il plaît à l'Allemagne de prendre, il plaît aussi à nous de garder. Il y a là deux philosophies et deux méthodes qui s'opposent ».

Parlant des annexions du Reich Emile Roche en attribue le but à des raisons économiques.

« Le principal client actuel de la Roumanie, de la Pologne, de la Hongrie et de la Yougoslavie, dit-il, n'est-il pas l'Allemagne ? La Pologne a un traité de commerce avec le Reich et l'U.R.S.S. d'où son refus de signer une déclaration commune proposée par notre alliée l'Angleterre.

« Sommes-nous prêts, nous, Français, à acheter les produits des pays d'Europe centrale ?

« Nous avons vécu en France avec trois mots d'ordre : garder, jouir, épargner. Hitler, lui, a mené bataille contre l'or.

« D'une nation anéantie, il a fait, sans argent, sans devises, une nation forte ; c'est une révolution qu'il a apportée.

« Si nous voulons avoir des amis dans le monde, avant de dire : « Je veux être aimé », il conviendrait peut-être de faire quelque chose pour ceux dont nous voulons être aimés. Sinon, l'acheteur allemand triomphera comme il l'a fait en Hongrie notamment ».

En rendant hommage au gouvernement de M. Daladier, M. Emile Roche conclut en disant que la raison triomphera, si nous réalisons les conditions d'union, de courage et de sagacité indispensables à l'heure présente.

« La France ne l'emportera que si elle s'attache à la recherche intelligente de la paix ».

Aux Assises du Pas-de-Calais

Un chômeur de Bapaume qui avait, d'un coup de canne, crevé l'œil gauche de son amie est acquitté

Saint-Omer, 27 mars. — Un chômeur de Bapaume, Joseph Bucamp, 57 ans, passait le plus clair de son temps à boire ou à dormir. Le 29 novembre, il resta couché tout l'après-midi, se levant seulement de temps à autre pour avaler du vin. Comme son amie, Célina Maches, lui adressait des reproches, Bucamp se leva, à moitié ivre, saisit une canne et s'avança vers son amie en faisant des moulinets. La canne atteignit le visage de Célina Maches qui eut l'œil gauche crevé.

Bucamp qui comparaissait lundi devant les Assises du Pas-de-Calais a été acquitté.

Par une curieuse coïncidence le beau-frère de Bucamp était condamné vendredi dernier par la même Cour d'assises à cinq ans de prison pour le meurtre de sa femme, la propre sœur de Bucamp.

Une réunion de la commission historique à la Préfecture

La commission historique du Nord s'est rendue lundi après-midi à la Préfecture sous la présidence de M. Denis du Péage.

Le président a rappelé que la commission historique fêtera son centenaire le 30 avril prochain et qu'à cette occasion, un document retraçant l'œuvre complète de la commission sera publié.

L'assistance a entendu ensuite un exposé de M. le chanoine David sur les « clercs parisiens de Douai ».

Un automobiliste renverse un passant et prend la fuite, à Anor

Vers 21 h. 30, M. Emile Quehem, 60 ans, demeurant à Anor, regagnait son domicile en suivant la digue de l'ancien étang du village, quand il fut heurté et renversé par une auto dont le chauffeur ne s'arrêta pas. Le sexagénaire dut être transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Charles de Fourmies, où l'on constata qu'il avait une fracture du bassin et une autre du fémur gauche.

— L'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre libre. M. Gustave Roussy a été élu par 35 voix sur 59 votants.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 27 mars.

Importations : 94 balles; Américain : hausse 4; Brésilien : hausse 4; Egyptien : sakellaridis : hausse 4; upper, hausse 3; gins, hausse 4.

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	8.63	8.61	8.92	8.92
Mars	—.—	—.—	7.55	7.58
Avril	—.—	—.—	8.17	8.17
Mai	8.18	8.26	8.18	8.17
Juin	—.—	—.—	8.06	8.06
Juillet	8.06	8.06	7.97	7.96
Août	—.—	—.—	7.68	7.69
Septembre	—.—	—.—	7.58	7.59
Octobre	7.70	7.70	7.56	7.56
Novembre	—.—	—.—	7.55	7.56
Décembre	7.65	7.64	7.52	7.54
Janvier	7.64	7.64	7.52	7.54
Mars	7.67	7.70	—.—	—.—
Mai	7.71	7.72	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 4.000; Japon et Chine, 9.000.

DERNIÈRE HEURE

En Espagne, la progression nationaliste est une simple marche militaire

Burgos, 27 mars. — (D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas). La nouvelle offensive nationaliste, partie à l'ouest de Tolède, au sud du Tage progresse sans rencontrer de résistance. L'avance réalisée lundi atteint en certains points trente kilomètres de profondeur.

L'attaque est menée par des forces groupées en trois colonnes. Elles se sont déployées en éventail sur la rive gauche du fleuve dans les directions sud-est, sud et sud-ouest. Le démarrage, à la tête de pont de Tolède, a été précédé d'une courte mais violente préparation d'artillerie. Comme en Andalousie, la progression nationaliste, au large de la capitale, est une simple marche militaire.

M. Chamberlain ferait aujourd'hui une déclaration sur les négociations diplomatiques menées par l'Angleterre à la suite du coup de force de l'Allemagne

Londres, 27 mars. — Le rédacteur parlementaire de la « Press Association » prévoit que M. Chamberlain fera une déclaration demain à la Chambre des Communes sur les négociations diplomatiques qui ont eu lieu entre la Grande-Bretagne, la France, la Russie et la Pologne en vue d'une démonstration de la solidarité des puissances démocratiques à l'égard de toute nouvelle agression en Europe.

La Hongrie aurait offert de céder à la Roumanie une partie de l'Ukraine subcarpathique

Prague, 27 mars. — La « Zeit » annonce, — et il convient de lui laisser la responsabilité de cette information — que la Hongrie aurait consenti à céder à la Roumanie une partie de la Russie subcarpathique. Il s'agirait d'une bande de territoire à l'Est de ce pays, peuplé, en majorité de Roumains et touchant la frontière polonaise.

« L'attitude polonaise est favorable à ce plan, écrit la « Zeit », car, dans ce cas, la frontière polono-roumaine serait élargie et on pourrait construire un chemin de fer reliant les deux pays. »

La « Zeit » ne parle pas de la réponse de la Roumanie à cette offre.

Le même journal annonce, d'autre part, que le comte Telecki, a déclaré, lors de son voyage d'inspection en Russie subcarpathique, que ce pays jouirait d'une autonomie très étendue. Cependant, le statut de l'Ukraine subcarpathique, a-t-il ajouté ensuite, doit viser à rapprocher les Ukrainiens des Hongrois.

Un comité de centralisation et d'examen des décrets-lois est créé

Le « Journal Officiel » publie un décret fixant la procédure de centralisation et d'examen des décrets-lois.

En vertu de ce décret, les textes des décrets-lois devront être soumis à l'examen d'un comité trois jours au moins avant la réunion du Conseil des ministres. Ce comité assurera la publication des textes des décrets-lois au « Journal Officiel ». Il sera composé du directeur du cabinet du président du Conseil, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale et de la Guerre, du secrétaire général du ministère des Finances, des secrétaires ou des représentants de chacun des ministères intéressés par les textes examinés.

Un accord culturel entre la France et la Roumanie

Bucarest, 27 mars. — M. Galenco, ministres des Affaires étrangères, a annoncé que la Roumanie allait signer avec la France, un accord culturel. Le texte de cet accord serait paraphé dès mardi.

Dernières Nouvelles Sportives

HOCKEY

L'équipe de France qui rencontrera celle de Belgique

Paris, 27 mars. En vue du match France-Belgique qui aura lieu samedi 1er avril à la Croix-de-Berny, l'équipe de France a été formée comme suit :

But: Chauvet (Bordeaux Etudiants-Club); arrières: Chevalier (Stade Français), Meyer (U.A.I.). Demis: Gravereaux (Stade Français), Manoukian (Stade Français), Triquet (Stade Français). Avants: Culete (A.S. Bourse), Vologe (Stade Français), Vandame (Lille Hockey-Club), Duquesnoy (Stade Français).

Remplaçants: Joly (A.S. Bourse), Parmentier, Lachmann et De Lepinot (U.A.I).

BOXE

Le Français Holtzer fait match nul à Londres avec l'Anglais Dave Finn

Londres, 27 mars. — Un match en huit rounds opposait lundi soir à Londres le boxeur français Maurice Holtzer à l'Anglais Dave Finn. Les deux boxeurs qui appartenaient à la catégorie des poids légers ont fait match nul.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 176,62; sur Bruxelles, 27,34; esc. hors banque, 0 13/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 264 13/16; sur Londres cab transf., 468 1/4; sur Bruxelles, 1683 3/4.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 207; mars, 198-99; mai, 193-95; juillet, 198-99; septembre, 200-01; novembre, 204; janvier, 196-97. — Ventes : 7.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

Voici quelques cours de clôture :

Anaconda, 27; Canadian Pacific, 6 1/4; Général Electric, 38; Général Motors, 48 1/4; Radio Corporation, 7; Standard Oil New-Jersey, 47 1/2; U.S. Steel, 58 7/8.